



Vol MH-17 de Malaysia Airlines : Où en est-on un an après?

Les accusateurs se font plus discrets et les accusés plus persistants

Par [Oscar Fortin](#)

Mondialisation.ca, 07 juillet 2015

[Humanisme](#)

Région : [Russie et CEI](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [Ukraine](#)

Le 17 juillet prochain marquera le premier anniversaire de l'écrasement du Boeing 777 de Malaysia Airlines, entraînant dans sa chute la mort des 298 personnes qui se trouvaient à bord. Dès les premiers instants, on parla d'un missile sol-air, en provenance du territoire ukrainien qui en aurait été la cause. Les débris se retrouvèrent en grande partie là où sévissaient de durs combats entre les indépendantistes pro-russes du Sud-est de l'Ukraine et le gouvernement central de Kiev, issu d'un coup d'État en février de la même année. Ce conflit, au moment de cette tragédie, avait déjà fait des milliers de morts chez les belligérants indépendantistes et pro-russes de Donetsk et de Lougansk. Pour en savoir plus sur ce conflit, [voir ce lien](#).

Comme on pouvait s'y attendre, les États-Unis et l'OTAN, soutenant le gouvernement central de Kiev qu'ils ont eux-mêmes parrainé lors du coup d'État de février 2014, ont vite fait d'élever la voix pour accuser la Russie et les rebelles du Donbass d'être les auteurs intellectuels et matériels de cette tragédie. Devant pareilles accusations, la Russie fait connaître les photos satellites qui montrent ce qui s'est passé au moment de l'écrasement du vol MH-17. De plus, elle prend l'initiative de soulever [10 questions](#) auxquelles elle attend des réponses de la part de ses accusateurs.

Il faut rappeler ici certaines informations qui enlèvent beaucoup de crédibilité aux accusations qui demeurent, pour l'instant, sans fondement.

Ce vol MH-17 de Malaysia Airlines s'est retrouvé juste au-dessus du champ de bataille qui n'était pas sous la trajectoire habituelle de ses vols réguliers. Pour des raisons qui nous sont encore inconnues, sa trajectoire, pour ce 17 juillet 2014, le faisait passer juste au-dessus de la zone de combat, [1000 mètres plus bas](#) que son altitude habituelle. Voici ce qu'en dit [Wikipédia](#) :

« La route du vol MH17 le 17 juillet diffère de celles prises les jours précédents qui visaient à éviter le survol des zones de conflits⁶ : l'avion, en empruntant un couloir aérien plus au nord que celui utilisé les jours précédents, et ce pour une raison que l'enquête n'a pas encore expliquée, survole la zone où s'affrontent les combattants de la [république populaire de Donetsk](#) et l'armée [ukrainienne](#). »

C'est justement au-dessus de cette zone de combat que disparut soudainement ce vol des écrans de radar de la tour de contrôle.

De nombreux débris tombèrent dans la région du Sud-est ukrainien, sous contrôle des rebelles indépendantistes. Dès les premières heures, certaines informations filtrèrent à l'effet que deux avions bombardiers ukrainiens suivaient de près l'avion malaisien avant qu'il ne disparaisse. Cette information vient directement de [l'aiguilleur du ciel espagnol](#) qui gérait, la tour de contrôle le vol de Malaysia Air Lines. C'est ce même personnage qui s'étonna que l'information de l'écrasement de l'avion ait été diffusée par les autorités de Kiev presque au même moment de sa disparition.

Le 17 juillet, au soir, le conseiller du ministre ukrainien de l'Intérieur, Anton Guérachtchenko [déclare](#) que le Boeing 777 de Malaysia Air Lines (vol MH 17) avait été abattu par un système de missiles sol-air Bouk. Les seuls missiles pouvant atteindre une cible à une telle altitude sont ceux du système de missiles Bouk et S-300, dont les belligérants ne disposaient pas et ne sauraient manier.

« Quand l'avion de ligne avait été abattu, les militaires ont informé le président que les terroristes ne possédaient pas nos systèmes de missiles Bouk S-300. Ils ne s'en sont pas emparés. »

Le 18 juillet, le lendemain de l'écrasement, le gouvernement central [présente une vidéo](#) prouvant, de toute évidence, que les responsables de cet écrasement sont bel et bien les belligérants qui auraient pris l'avion MH-17 pour cible d'un tir de missile Bouk S-300. La vidéo nous fait entendre deux militaires belligérants dont l'un avoue à l'autre qu'ils viennent d'abattre un avion. Cette vidéo est présentée le 18 juillet, un jour après l'écrasement du vol MH-17, mais la date de la production de cette vidéo est le 16 juillet, tel qu'indiqué sur sa fiche de production. Comment les auteurs de cette vidéo pouvaient-ils savoir, un jour avant l'écrasement de l'avion, que ce dernier allait se produire ? La réponse à cette question n'a jamais été donnée. Par contre, les analystes ont pu confirmer qu'il [s'agissait bien d'un montage](#) à partir d'une conversation réelle entre deux militaires belligérants, portant sur l'écrasement, cette fois, d'un avion militaire ukrainien abattu quelques jours ou semaines auparavant.

Devant toutes ces accusations et révélations, le Conseil de sécurité des Nations Unies, comme il fallait s'y attendre, se réunit le 21 juillet et vote [la résolution 2166](#) qui recommande, entre autres, que l'enquête soit sous la direction de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) et que tous les pays impliqués coopèrent en remettant à cette commission tous les éléments d'information susceptibles d'apporter un éclairage sur ce qui s'est véritablement passé. Elle insiste également pour que le tout se réalise dans la plus grande transparence et que les lieux de l'écrasement soient sécurisés pour permettre les expertises nécessaires.

Nous [connaissons la suite](#). L'Ukraine confie l'enquête aux Pays-Bas, un allié traditionnel de l'Occident, les combats se poursuivent dans les zones où sont les débris de l'avion abattu, rendant ainsi le travail des inspecteurs sur le terrain beaucoup plus difficile et dangereux. Le 8 août, quatre pays reliés directement à l'enquête (Hollande, Belgique, Ukraine et Australie) signent un [pacte de non-diffusion](#) de toute information qui n'aurait pas été préalablement approuvée par les quatre. L'accord stipule que les progrès et les résultats de l'enquête sur le terrible accident survenu au Boeing 777 malaisien seront gardés secrets si jamais un des quatre signataires s'y opposait. Un pacte qui va directement à l'encontre de la résolution 2166 du Conseil de sécurité.

Le 9 septembre, un premier [rapport préliminaire](#) est rendu public. Il nous apprend surtout

qu'il est possible que le Boeing 777 ait été la cible de tirs d'avions de chasse.

« Le vol MH17 du Boeing-777 opéré par la Malaysia Airlines s'est disloqué en vol, résultant probablement de dégâts structurels causés par un grand nombre de projectiles à grande vitesse qui ont pénétré dans l'avion depuis l'extérieur », a soutenu le Bureau d'enquête néerlandais pour la sécurité (OVV), chargé de l'enquête. »

Cet élément redonne de la crédibilité au pilote d'avion de chasse qui [avait déclaré](#), le 29 juillet, qu'il avait lui-même tiré sur l'avion civil MH-17.

Pour en savoir plus sur ce premier rapport, je vous réfère [à cet article](#), écrit au moment de sa publication.

Il faudra attendre au mois de juillet 2015 pour connaître les conclusions finales de l'enquête. Ce [rapport est effectivement terminé](#), mais il n'est pas encore disponible au grand public. Il doit être soumis préalablement aux représentants accrédités des pays participants à l'enquête. Ces pays sont : la Malaisie, les États-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, l'Australie et les Pays-Bas.

On remarquera que l'Ukraine, la Belgique, l'Australie, lesquels avaient conclu, en août 2014, un pacte avec les Pays-Bas n'autorisant la diffusion que des points au sujet desquels ils seraient tous d'accord, ne figurent pas sur la liste des pays auxquels le rapport a été soumis. Par contre, les États-Unis y apparaissent pour la première fois.

Est-ce dans ce contexte qu'il faudrait comprendre [cette déclaration](#) du gouvernement néerlandais, datée du 24 juin, qui suggère de soumettre à la justice internationale le pouvoir de mener à terme cette enquête à laquelle la collaboration de certains États laisse à désirer ?

« Le gouvernement néerlandais considère qu'une nouvelle enquête internationale sur le crash du Boeing malaisien en Ukraine permettrait une meilleure coopération entre les États concernés. »

Il faut croire qu'il y a des faits incontournables auxquels certains pays devront apporter des précisions.

C'est en octobre prochain que le pays chargé de l'enquête, Hollande, fera connaître sa dernière version, après avoir analysé les commentaires reçus des autres pays participants. Reste à voir maintenant si la prochaine fois sera la définitive. Je ne serais pas surpris que d'autres événements viennent en retarder de nouveau la publication.

Dire que tout était si clair dès les premiers instants de cette tragédie : les rebelles et la Russie en étaient les auteurs. Pourtant, depuis ce temps, c'est la Russie qui pousse dans le dos des enquêteurs pour qu'ils fassent leur travail en exigeant toute la documentation dont peuvent disposer les pays sur cette tragédie. Elle se fait promotrice de la plus grande transparence et insiste pour que les États-Unis mettent à la disposition des enquêteurs toutes les photos satellites dont ils disposent. Qu'il en soit également de même pour que le gouvernement de Kiev livre le contenu entier des boîtes noires et les enregistrements de la tour de contrôle. L'accusée ne veut surtout pas que l'accusateur s'en tire aussi facilement. D'autant plus, s'il fait partie des véritables auteurs de ce crime atroce.

Oscar Fortin

Voir : <http://fr.sputniknews.com/international/20150624/1016680335.html>

La source originale de cet article est [Humanisme](#)
Copyright © [Oscar Fortin](#), [Humanisme](#), 2015

Articles Par : [Oscar Fortin](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca